Nations Unies A/HRC/48/NGO/166

Assemblée générale

Distr. générale
15 septembre 2021

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Quarante-huitième session
13 septembre-1er octobre 2021
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Exposé écrit* présenté par Tourner La Page, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[22 août 2021]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.

Merci de recycler

Adoption internationale illégale au Sri Lanka et ses séquelles

Entre 1983 et 1993, 11 000 à 14 000 enfants ont été adoptés illégalement au Sri Lanka dont près de 1500 enfants adoptés en France. Le début de ces adoptions internationales illégales coïncide avec le début de la guerre civile opposant le gouvernement cingalais et la minorité tamoule représentée par les Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE). Les années 90s correspondent aux nombreux massacres et génocides perpétrés par le gouvernement sri lankais contre les civiles tamoul.es dont notamment le massacre à l'hôpital de Jaffna (en 1987), le massacre de Eastern University, Chenkaladi (en 1990), le massacre de Batticaloa (en 1990) …, des moments propices et opportuns pour mettre en place un trafic d'enfants et d'adoption.

Un documentaire néerlandais produit par Zembla sorti en octobre 2017[1] a dévoilé au grand jour un trafic d'adoption internationale au Sri Lanka. Ce documentaire révèle des « fermes à bébés » comprenant des enfants kidnappés à la maternité, des enfants vendus pour quelques roupies par des familles désespérées et des enfants conçus par les viols dans l'unique but de l'adoption. Des femmes ont été payées pour se faire passer pour des mères au moment de la remise des enfants aux adoptant.es occidentaux.les, ce qui rend ardu la recherche des mères biologiques. Un réseau de trafic extrêmement bien organisé s'est donc mis en place avec la falsification des actes de naissance, des pièces d'identité des enfants et des supposés parents et des consentements falsifiés rendant difficile le démantèlement de cette légalité apparente de l'adoption conforme à la législation sri lankaise en vigueur à cette époque. En ce qui concerne la législation française, elle a été renforcée le 29 mai 1993 avec la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale qui est entrée en vigueur deux ans plus tard, le 1er mai 1995.

En septembre 2018, un autre documentaire cette fois issu de Suisse intitulé « les bébés volés du Sri Lanka, un scandale suisse »[2] a été diffusé à la télévision suisse. En mai 2019 c'est autour de la France de sortir un documentaire sur ce sujet intitulé « les enfants vendus du Sri Lanka » diffusé dans l'émission de la chaine télévisée France 2, Envoyé spécial.[3] Il a fallu plus d'une décennie pour faire éclater cette affaire. Qu'en est-il des mesures prises par le gouvernement français ? Les 1500 enfants adoptés en France victimes de ce trafic, ont-ils obtenu réparation ? Comment affrontent-ils les conséquences de cette adoption ?

Dans le cadre de ce rapport, un témoignage a été recueilli afin de comprendre les conséquences de cette adoption illégale sur l'adopté.e. Ce témoignage est de Anne Cath. Elle a été adoptée bébé de quelques mois au Sri Lanka en 1987. Elle a vécu toute son enfance dans une petite ville située en Bretagne. Bien qu'elle se reconnaissait comme étant sri lankaise et l'assumait, elle ne savait pas vraiment ce que ça voulait dire. Très jeune, elle a eu cette curiosité de chercher sur ses origines sri lankaises. Avoir eu accès aux papiers d'adoption a favorisé ses recherches.

Elle a pu se rendre deux fois au Sri Lanka afin de se reconnecter avec son pays natal. Elle a d'abord voulu chercher sa mère biologique avant de décider d'arrêter. Un des amis alors âgé de 18 ans s'est également rendu au Sri Lanka pour retrouver ses parents biologiques. Malheureusement la rencontre avec sa mère biologique ne s'est pas bien passée, ce qui a freiné Anne Cath à continuer la recherche de sa mère biologique. A l'heure actuelle, elle ne ressent toujours pas le besoin de retrouver sa mère biologique car elle dit qu'elle ne s'est pas sentie abandonnée par sa mère biologique comme elle savait que sa mère biologique a agi ainsi parce qu'elle n'avait surement pas le choix.

En revanche, la soif de se reconnecter avec ses origines et culture tamoules de l'Eelam est grande. Elle s'est entourée d'ami.es sud asiatiques qui lui apportent des moments d'échanges culturels tamouls. Par cette manière et par ces échanges, elle dit retrouver spirituellement sa mère biologique. Elle admet que son cas n'est pas le plus courant car parmi ses ami.es

[1] Video adoption fraud at baby farms: https://www.youtube.com/watch?v=YSsbRcobbUA.

[2] Documentaire Suisse intitulé « les bébés volés du Sri Lanka, un scandale suisse »: https://www.youtube.com/watch?v=-W16hfVczY8.

[3] Documentaire « les enfants vendus du Sri Lanka » diffusé dans l'émission de la chaine télévisée France 2, Envoyé special: https://www.youtube.com/watch?v=JYNRHAYHV4k.

adopté.es du Sri Lanka, la plupart sont dans un état d'esprit de « je veux être blanche », c'est sûrement leur façon de survivre dans une société française dominante blanche donc ils/elles ne savent pas grande chose sur Tamil Eelam et soutiennent même par ignorance l'état sri lankais.

L'intégration dans la société française fut pour elle difficile. Étant la plupart du temps une des personnes non blanches dans sa ville de 10 000 habitant.es, elle a souvent fait face au racisme à l'école, par ses professeur.es, ses voisin.es et même par sa propre famille adoptante.

Elle raconte : « mon oncle a fait la guerre d'Algérie, donc forcément c'était la vieille école française bien raciste sympathique au diner de famille. J'ai toujours eu l'impression d'être un peu à côté du reste, que ce soit au niveau des goûts des gens, des sorties…, j'ai toujours été la personne bizarre donc on va dire que l'intégration ne s'est pas bien passée ». Elle n'est plus en contact avec sa famille adoptante. Elle s'en sort de ses questionnements et de la « crise d'identité » en entrant dans l'activisme antiraciste et anti-violences policières et en étant entourée de personnes racisées. Elle dit que « ça n'a pas été tout rose » mais le fait est d'être bien accompagnée dans la vie l'a beaucoup aidé. Son témoignage est crucial pour comprendre l'impact et les séquelles irréversibles d'une adoption internationale illégale qui a eu lieu au Sri Lanka.

En décembre 2020, le conseil fédéral suisse a reconnu ce trafic d'enfants et « regrette les manquements des autorités » selon ses dires. En février 2021, le gouvernement néerlandais a quant à lui suspendu l'adoption internationale. Qu'en est-il de la France ? La France n'a jusqu'à lors entrepris aucune démarche pour protéger les enfants adoptés.

Que répond-on à ces enfants victimes de cette adoption illégale ? La révélation de ce trafic d'enfants n'a été faite qu'en 2017. La Suisse ne l'a reconnu qu'en 2020 ! Le Pays Bas n'a agi qu'en 2021 ! Qu'en est-il d'autres pays européens dont notamment la France ? La France qui a adopté illégalement près de 1500 enfants tamouls !

Association des élèves et étudiants Tamouls en France ACTION SRI LANKA, ASSOCIATION HUMANITAIRE FRANCO-SRI LANKAISE LES CARIBOUS LIBERES ASSOCIATION POUR LE DROIT DE L'HOMME ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ADHDD). LE COLLECTIF LA PAIX AU SRI LANKA TAMIL-STYLE (T-STYLE) Mouvement Associatif des Jeunes et des Etudiants Association Humaniste de France ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DES DROITS DE L'HOMME DANS L'UNIVERSITE DE LYON (ADDHUL) LE CONSEIL INTERNATIONAL POUR LES DROITS DE L'HOMME ASSOCIATION DES JURISTES SPECIALISES EN DROITS ETRANGERS (A.J.S.D.E.). ETUDIANTS POUR UNE SOCIETE DURABLE PARIS ASSOCIATION CARITATIVE ETUDIANTE POUR LA JEUNESSE ASSOCIATION DE DEFENSE ET DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ADEAGE VENT 2 SABLES A.D.A.M. ASSOCIATION D'AIDE AUX MIGRANTS ASSOCIATION DROIT ET TALENTS DE FEMMES ASSOCIATION FEMMES SOLIDAIRES (AFS). ASSOCIATION LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES. Association Pour la Solidarité Internationale (ASI) ASSOCIATION JEUNESSE INSERTION SOLIDARITE-AJIS. ASSOCIATION DE SOLIDARITE BORDEAUX ASSOCIATION DES FEMMES SOLIDAIRES DU MONDE ASSOCIATION LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ASSOCIATION MONDIALE POUR LA JUSTICE ET LE DROIT DES VICTIMES ETUDIANTS POUR UNE SOCIETE DURABLE ASSOCIATION DES JURISTES INTERNATIONAUX DE LA SORBONNE INTERNATIONAL JURISTS ASSOCIATION AJIS SIJA SOLIDARITE AVENIR JEUNESSE ET ETUDIANTS - RESEAU SAJE ACTIONS POUR LA PROTECTION ET LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME Association des Droits de l'Homme de Nevers CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME Centre Bishop Rayappu Joseph pour la Justice et la paix Gouvernement en Exil du Tamil Eelam COLLECTIF DE FEMMES POUR LES DROITS DE L'HOMME - CFDH Global Tamil Mouvement Association Internationale Contre les Disparitions forcées, une/des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé